



# PING LA LOUVIERE

## Saison 2019-2020 - Remboursement de stage pour les jeunes

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

A remplir par le maître de stage (l'entraîneur) :

Lieu du stage : .....

Le stagiaire ci-dessus a payé la somme de ..... € pour la période allant du \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ au \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Nom et prénom du maître de stage : .....

Signature :

En remplissant ce formulaire, je sollicite du club de Ping La Louvière une participation aux frais de ce stage à concurrence de 50% de la somme mentionnée ci-dessus et certifie que les données fournies sont exactes.

Représentant légal,

### Remarques associées à ce remboursement

Le jeune sera un joueur régulier en interclubs et appartiendra au maximum à la catégorie juniors, soit les jeunes n'ayant pas atteint l'âge de 17 ans au 31 décembre de la saison sportive précédente.

Le fait d'introduire cette demande ne constitue pas un droit, le club de Ping La Louvière peut décider de rembourser moins de 50% ou d'annuler cette demande.

En cas de stage en externat, les frais non sportifs ne seront pas remboursés.

En tous les cas, le club remboursera au maximum 125 € par jeune et par saison.

De plus, les remboursements ne seront pas effectués durant la saison mais après la clôture de la période de transferts. Les jeunes s'étant inscrits sur la liste des transferts (phase d'inscription) ne seront pas remboursés.